

Appels à projets 2024-2025

Stimuler le développement de projets éthiques et solidaires dans le domaine de **l'énergie renouvelable et la biodiversité**, dans **les environs de Temploux**.

1. CONTEXTE

La **coopérative Eole-Lien** est à l'origine du projet d'éolienne citoyenne à Temploux. L'éolienne est en activité depuis mars 2021.

La coopérative citoyenne a pu voir le jour grâce aux 600 coopérateurs qui ont rassemblé 850.000 € de capital et ont eu recours à diverses sources de financement complémentaires.

Le projet ambitieux de la coopérative combine trois axes :

- **Environnement** : l'éolien est une énergie verte, renouvelable et qui participe à la transition énergétique.
- **Economique** : par la production d'énergie, l'investissement génère des dividendes aux coopérateurs et permet de soutenir des projets.
- **Social** : les retombées économiques du projet profiteront notamment à des projets éthiques et solidaires. Un des objectifs est de créer du lien entre les habitants.

C'est dans le cadre du troisième axe que la coopérative Eole-Lien a créé le **Fonds Eole-Lien Solidaire**, dont la gestion est confiée à la Fondation Roi Baudouin.

2. OBJECTIF DE L'APPEL A PROJETS

Le Fonds Eole-lien Solidaire vise à **soutenir des projets éthiques et solidaires dans le domaine de l'énergie renouvelable et la biodiversité**, dans **17 villages à proximité de l'éolienne appartenant à la coopérative Eole-Lien**.

A titre d'exemple, le Fonds pourra soutenir des projets de sensibilisation, de formation, d'investissement, d'aménagement, de gestion, etc. Le Fonds pourra notamment contribuer à :

- la rénovation écologique de locaux associatifs ;
- la création de potagers collectifs ;
- la sauvegarde d'espaces verts ;
- la mise en place de façades/toitures végétales ;
- l'éducation à l'environnement ;
- la promotion des énergies renouvelables ;
- des actions en faveur de la biodiversité ;
- etc.

Fonds Eole-lien Solidaire

3. PUBLIC CIBLE

Les projets peuvent être introduits par des :

- associations de fait ;
- associations sans but lucratif (privées ou publiques) ;
- coopératives à finalité sociale ; ou
- pouvoirs publics locaux (commune, CPAS, ...)

Les sociétés commerciales et les particuliers ne sont pas éligibles.

4. SOUTIEN ET BUDGET

Les projets soutenus recevront un soutien pouvant aller **jusqu'à 5.000 € par projet**.

Cependant, le jury se réserve le droit d'octroyer un montant supérieur à des projets à caractère exceptionnel.

Le Fonds met un budget total de 20.000 € à disposition de cet appel. Le jury est libre d'utiliser la totalité du budget disponible s'il estime pouvoir sélectionner un nombre suffisant de projets de qualité, mais il peut aussi décider de ne pas attribuer la totalité du budget.

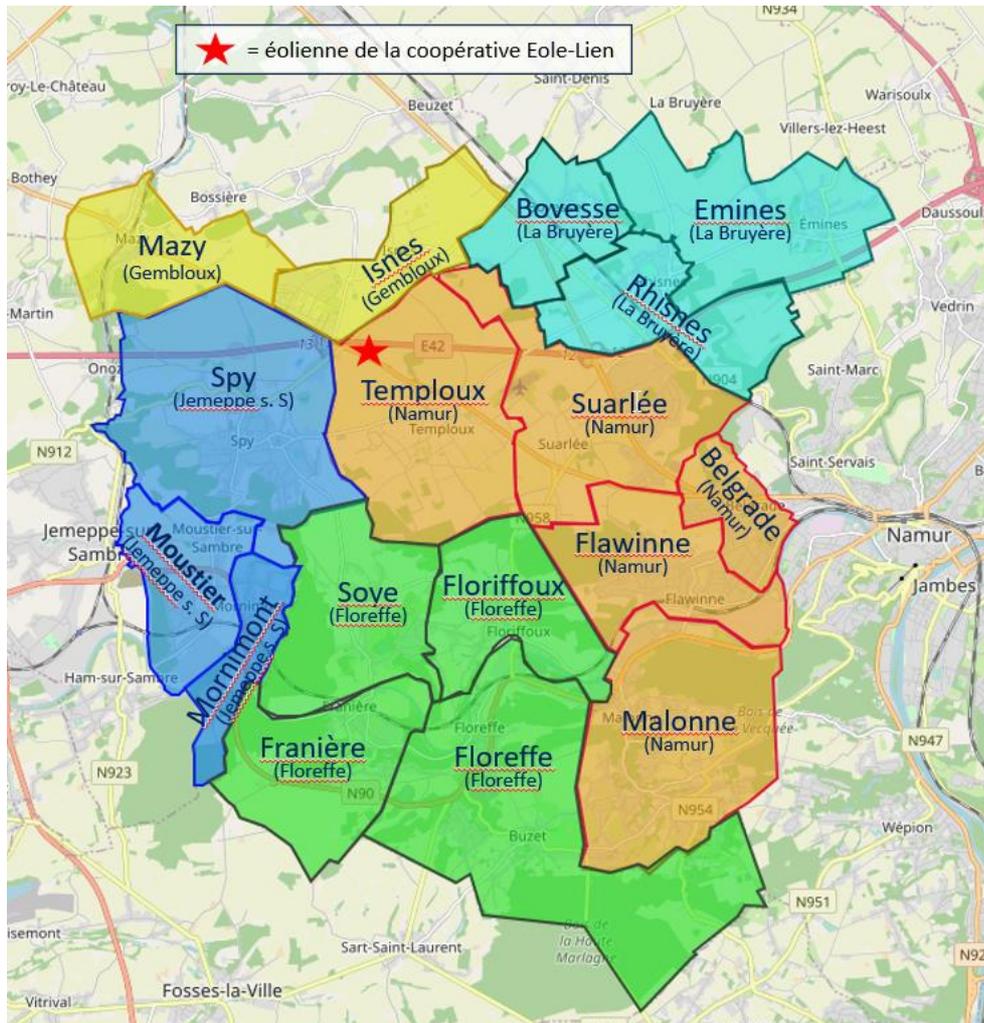
5. CRITERES DE RECEVABILITE ET DE SELECTION

Le jury indépendant examinera les dossiers introduits et fera sa sélection en appliquant deux types de critères.

- **Critères de recevabilité**

1. Le projet doit aborder les thématiques de l'énergie renouvelable et/ou la biodiversité.
2. Le projet doit être développé dans un ou plusieurs des 17 villages à proximité de l'éolienne appartenant à la coopérative Eole-Lien. Ces 17 villages sont coloriés et indiqués sur la carte reprise ci-dessous.
3. Le dossier de candidature doit être dûment complété en français et exclusivement via le site web suivant : <https://kbs-frb.be/fr/repondre-un-appel-projets> (recherchez y l'appel du Fonds Eole-Lien Solidaire).
4. Le dossier de candidature doit être introduit dans les délais prévus (voir le point 7 ci-dessous).
5. Le projet présenté doit servir l'intérêt général et ne peut avoir une finalité commerciale/privative.

Fonds Eole-lien Solidaire



- **Critères de sélection**

Dans sa sélection, le jury tiendra compte des critères suivants :

1. Le projet répond à un besoin bien défini en matière d'énergie renouvelable et/ou de biodiversité.
2. Le projet dispose d'un plan financier et un calendrier réaliste.
3. Le projet prévoit une procédure d'évaluation de son impact.
4. Le projet doit avoir une plus-value pour la collectivité.

6. TIMING

- Date d'ouverture de l'appel à projet : 07/10/2024
- Date limite du dépôt des dossiers de candidature : 07/01/2025
- Procédure de sélection par le jury : janvier/ février 2025
- Annonce par la Fondation des projets sélectionnés : fin février – début mars 2025

Fonds Eole-lien Solidaire

7. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Pour des informations générales (comme les renseignements pratiques et techniques relatifs au dépôt du dossier de candidature), vous pouvez contacter notre Contact Center au 02.500.45.55 ou par courriel via l'adresse proj@kbs-frb.be.
- Pour des informations spécifiques sur le contenu de cet appel, vous pouvez contacter :
 - M. Cédric Vanneste par téléphone au 02.549.02.65 ou par courriel à l'adresse vanneste.c@kbs-frb.be ; et/ou
 - Mme Louise Lamotte par téléphone au 02/549.02.62 ou via mail lamotte.l@kbs-frb.be.